

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et les Communes d'Annot, Castellane et Saint André les Alpes s'entendent pour recruter deux chefs de projets à temps complet pour assurer l'accompagnement des trois communes dans le dispositif Petites Villes de Demain, programme d'Etat qui offre aux territoires ruraux l'accès à une ingénierie pour la modélisation de projet de territoire et l'élaboration de politiques publiques de revalorisation.

## RECRUTE

### UN CHEF DE PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

(H/F) - 35 heures

Contrat de projet d'une durée de cinq ans

Catégorie A (Attaché territorial)

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet contribue à l'élaboration et l'exécution du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial.

Il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, contribue à définir la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans les trois Petites villes de demain aux côtés du second chef de projet.

Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux, qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

Il bénéficie d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

**En relation avec l'autre chef de projet « Petites Villes de demain », vous serez en lien étroit avec les trois maires des communes concernées par la labellisation « Petites Villes de Demain », ainsi qu'avec le Président de l'intercommunalité.**

### MISSIONS :

- **Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir en définir sa programmation :**
  - Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
  - Définir et accompagner les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
  - Participer à la conception et à la rédaction de l'ensemble des documents destinés à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU...).
- **Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :**
  - Proposer et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville.
  - Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale ;
  - Contribuer à la mise en œuvre et à l'animation d'une OPAH-RU\* (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;
  - Participer à l'élaboration des marchés publics pour le choix des prestataires ;
  - Participer à l'élaboration du budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- **Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations**

- **Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :**

- Participer et contribuer aux travaux de l'équipe-projet ;
  - Animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
  - Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
  - Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :
- Participer aux rencontres et échanges
  - Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

### DESCRIPTION DU CANDIDAT :

De formation supérieure Bac+5, vous justifiez de compétences complémentaires au second chef de projet dans le portage local de projets nationaux relatifs à l'aménagement urbain et d'une sensibilité vis-à-vis des enjeux du domaine rural et des spécificités des secteurs touristiques.

### CONDITIONS D'EMPLOI :

Contrat de projet d'une durée de cinq ans.

Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées.

Collectivité adhérente au CNAS.

Emploi financé à hauteur de 75% par l'Etat via la banque des territoires, à 12.5% par les trois communes labellisées Petites Villes de Demain, et à 12.5% par la CCAPV.

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser avant le 30 avril 2021 à l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste. Ce poste est à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

- Par mail : [ressources-humaines@ccapv.fr](mailto:ressources-humaines@ccapv.fr)
- Par courrier : Service Ressources Humaines - Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière » - ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Pour plus de renseignements, sur cette offre, veuillez contacter les services de Communauté de Communes au 04 92 83 87 79, ou par mail [ressources-humaines@ccapv.fr](mailto:ressources-humaines@ccapv.fr)

Cette offre d'emploi est disponible sur le site internet [ccapv.fr](http://ccapv.fr)

